



École  
**Madeleine-  
Brousseau**

**Assemblée générale annuelle des parents de l'école Madeleine-Brousseau**

**Mardi 20 septembre 2022 à 19 h 00 à la bibliothèque**

**Projet de procès-verbal**

1. Ouverture de l'assemblée

I.1. Mot de bienvenue de la présidente et du directeur

Madame Paré et Madame Chenette souhaitent la bienvenue au public.

2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Madame Correia se propose comme secrétaire de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

AG 01-09-22

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Monsieur Boissé, l'ordre du jour est adopté.

AG 02-09-22

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 16 septembre 2020

Correction à la page 3 : Membres élus pour 2 ans au lieu de 3 ans.

Sur proposition de Monsieur Boissé, le procès-verbal est adopté.

AG 03-09-22

5. Rapport du conseil d'établissement

Madame Paré présente le Rapport annuel du CÉ. Le rapport sera déposé sur le site de l'école.

6. Synthèse du projet éducatif – Priorités de travail pour 2022-2023  
Madame Chenette présente les objectifs. Le projet éducatif sera revu en janvier 2023. Les priorités seront les mathématiques et l’anxiété.

7. Explications sur la composition et les fonctions des postes en élections  
Madame Chenette explique les postes à combler.

## 8. Élections

### 8.1. Conseil d’établissement

#### 8.1.1. Membres (2 membres pour 2 ans)

On procède à l’élection des membres du conseil d’établissement

Quatre parents posent leur candidature pour un des deux postes à combler : Mesdames Sylvie Correia et Amélie Paré, messieurs Sobhi Gharsalli et Joseph Ngayap

Les membres de l’assemblée passent au vote afin d’élire 2 membres pour un mandat de deux ans.

#### Résultat du scrutin 1<sup>er</sup> tour:

Membres élus pour 2 ans :

- Amélie Paré (9 voix)
- Sylvie Correia (8 voix)
- Joseph Ngayap (8 voix)
- Sobhi Gharsalli (3 voix)

Au premier tour Madame Amélie Paré est élue.

#### Résultat du scrutin 2<sup>e</sup> tour:

- Sylvie Correia (5 voix)
- Joseph Ngayap (9 voix)

Au deuxième tour Monsieur Ngayap est élu.

AG 04-09-22

### 8.1.2. Substituts

Substitut 1 : Sylvie Correia

Substitut 2 : Sobhi Gharsalli

### 8.2. Comité de parents

Personne ne se présente.

### 9. Consultation d'un OPP

Les gens qui sont intéressés inscrivent leur nom sur la feuille d'inscription.

### 10. Période d'échange avec la directrice

Aucune question du public.

### 11. Première séance du conseil d'établissement

La prochaine séance du conseil d'établissement se tiendra le 18 octobre à 18 h 30 sur TEAM.

### 12. Clôture de l'assemblée

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, à 20 h 05 Madame Paré propose la levée de l'assemblée.

AG 05-09-22